



Mémoire présenté à la Ville de Montréal

Montréal 

**Consultation citoyenne
Plan d'action du sport et du plein air urbain 2018-2028**

Par

Montréal physiquement active

Le 2 mai 2018

Avant-propos

Auteur

Laurent Coué, Coordonnateur de Montréal physiquement active (MPA)

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site internet de [Montréal physiquement active](#)

Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Montréal physiquement active (2018)

Montréal physiquement active

7200, rue Hutchison (bureau 304)

Montréal (Québec) H3N 1Z2

Tél. : 514 268-5719

lcoue.mpa@mtlmetropolesante.ca

<http://mpa.montrealmetropoleensante.ca/>

www.facebook.com/montrealphysiquementactive



Introduction

Ce mémoire est déposé à la Ville de Montréal dans le cadre des consultations sur le Plan directeur du sport et du plein air urbains (2018-2028).

Les actions émanant de la mobilisation *Montréal physiquement active* (MPA) sont le produit d'un large processus de consultation pour lequel de nombreux acteurs ont collaboré avec cœur et conviction. D'abord, au printemps 2012, consciente des conséquences néfastes sur la santé de la sédentarité des citoyens, la Ville de Montréal organise un forum sur le sujet avec la collaboration de plusieurs partenaires. Suite au forum, la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal mène une vaste consultation publique sur le thème *Montréal physiquement active*. Plus de 280 personnes et organismes du milieu y assistent et 80 mémoires sont déposés. Le rapport final, qui contient **13 recommandations**, a été adopté au conseil municipal de la Ville de Montréal à l'été 2013.

À l'automne 2013, la démarche *Montréal physiquement active* s'est élargie à tous les partenaires de l'île de Montréal grâce à l'intérêt formulé par plusieurs acteurs et à l'opportunité offerte par la création de la *Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie* (TIR – SHV).

C'est au printemps 2014 que quelque 300 acteurs du milieu public et privé participent au Sommet *Montréal physiquement active*. Ce Sommet a notamment pour objectif d'influencer le Plan d'action régional des partenaires *Montréal physiquement active*. De cet événement émerge une **Politique du sport et de l'activité physique**, des orientations et des priorités d'action, basées sur la **Charte de Toronto** pour l'activité physique. Le premier plan d'action MPA **2014-2017**, financé entièrement par Québec en forme, aura permis, entre autres, de soutenir 18 projets régionaux.

En parallèle au développement de MPA, une seconde instance de concertation était en émergence dans le domaine de l'alimentation : le **Système alimentaire montréalais** (SAM), devenu dernièrement le Conseil SAM. Ces deux mobilisations (MPA et Conseil SAM) forment **Montréal - Métropole en santé** (MMS), coprésidée par la Direction régionale de santé publique (DRSP) et la Ville de Montréal.

Pour le second plan d'action (2017-2019), dans l'optique d'assurer la pérennité du financement de MMS et de ses deux mobilisations, une entente multipartite est conclue entre quatre partenaires majeurs, soit *Québec en Forme*, la *Ville de Montréal*, la *Direction régionale de santé publique de Montréal* et le *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec*, en collaboration avec les organismes *Concertation Montréal* et *Équilibre*. Cette entente assure à MMS et ses mobilisations les conditions nécessaires à la poursuite de leurs actions au profit de la santé des Montréalais.

Montréal physiquement active mobilise près de 150 partenaires régionaux (municipal, éducation, santé, OBNL, petite enfance..) dont la mission est de mettre en place des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif sur l'île de Montréal.

Dans le but de faciliter les échanges entre les partenaires MPA et assurer un meilleur arrimage entre les actions, quatre axes d'interventions prioritaires ont été mises en place :

- Axe 1 : **Aménager des milieux de vie en faveur de l'activité physique**
 - Développer des stratégies de promotion et d'influence en lien avec les bonnes pratiques d'aménagement et de transport actif et collectif.
 - Évaluer l'intégration des bonnes pratiques de transport actif dans les aménagements de rue et faire des suivis de projets pour identifier les enjeux persistants sur le territoire.
 - Documenter des processus, projets de design actif ou de transport actif, critères en contexte montréalais.

 - Axe 2 : **Assurer des déplacements actifs et du plein air urbain**
 - Développer des programmes de plein air urbain pour rendre accessible et animer les parcs et berges montréalais en toute saison en visant plus particulièrement les jeunes, les familles et les nouveaux arrivants.

 - Axe 3 : **Valoriser la pratique sportive et ses événements**
 - Valoriser la profession d'entraîneur en favorisant la formation continue, le transfert de connaissances et la reconnaissance.
 - Favoriser la pratique sportive par le développement d'actions concertées, intégrées aux événements sportifs d'envergure.

 - Axe 4 : **Promouvoir et communiquer un mode de vie physiquement actif**
 - Prioriser des mesures conjointes pour joindre les jeunes et leurs familles, particulièrement les jeunes moins actifs.
 - Favoriser la création d'environnements favorables au mode de vie physiquement actif en vue d'améliorer la qualité de vie dans les zones défavorisées.
 - Favoriser l'acquisition des habiletés motrices de base chez les jeunes.
-

Constat

Malgré les nombreux efforts et investissements de ces dernières années, qui ont notamment permis la création ou la bonification de nombreux environnements favorables aux saines habitudes de vie sur le territoire montréalais, des données récentes indiquent que les habitudes de vie des Montréalais changent peu et que l'état de santé de la population ne semble pas s'améliorer.

Il nous apparaît donc nécessaire que tous les milieux concernés (municipal, éducation, santé, petite enfance, communautaire, etc.) redoublent leurs efforts et travaillent en étroite collaboration afin de contribuer encore plus efficacement à ce que les Montréalais adoptent un mode de vie plus actif et améliorent ainsi leur santé.

Recommandations

1 : Cohérence et complémentarité des différentes politiques municipales

La Ville de Montréal s'est dotée de plusieurs politiques qui jouent un rôle majeur pour améliorer la qualité de vie et la santé de la population et pour favoriser un mode de vie physiquement actif. Toutefois, ces politiques sont trop souvent mises en œuvre « en silo » et les résultats relatifs à leur application en sont donc limités.

Nous recommandons que le Service de la diversité sociale et des sports exerce un leadership fort et assure la cohérence des travaux et des financements qui sont associés à ces politiques, notamment celle du sport et de l'activité physique, de Montréal durable 2016-2020, ainsi que la Politique de l'enfant.

Montréal physiquement active souhaite contribuer activement à cette démarche en offrant à la Ville un réseau de concertation et de collaboration réunissant l'ensemble des partenaires régionaux interpellés par les enjeux identifiés dans ces différentes politiques municipales .

2 : Universalisme proportionné

L'universalisme proportionné se définit comme «...des programmes, des services et des politiques qui sont universels, mais adaptés selon une échelle et une intensité proportionnelles au degré de défavorisation d'un secteur donné ».

Un système qui intègre les principes d'universalisme proportionné pour les enfants au cours de leurs premières années créerait et maintiendrait un ensemble de services universels organisés de façon à éliminer les obstacles empêchant les populations qui en ont le plus besoin d'y avoir accès.

Nous recommandons que les principes qui se retrouvent dans la priorité 1.1 *Adopter une approche centrée sur l'être humain*, soient considérés comme les critères transversaux de l'ensemble des actions de ce plan.

3 : Expertise des partenaires

Montréal physiquement active regroupe de nombreux partenaires publics, institutionnels, privés et communautaires qui possèdent une grande expertise sur de très nombreuses thématiques relatives au plan directeur du sport et du plein air urbain.

Nous recommandons que la Ville de Montréal reconnaisse et mette à profit les expertises de ces partenaires montréalais et qu'elle contribue au rayonnement de leurs programmes et initiatives au sein de l'administration municipale et auprès des arrondissements.

Conclusion

Montréal physiquement active offre son soutien, son expertise et l'ensemble de son réseau de partenaires pour faciliter la mise en œuvre du Plan d'action du sport et du plein air urbain 2018-2028 de la Ville de Montréal et souhaite que ses recommandations soient prises en considération.
